



# Débat d'Orientation budgétaire 2026

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Commune de Laudun-l'Ardoise

Conseil Municipal du 7 avril 2026



# Objectifs du DOB

C'est une étape obligatoire qui précède – *dans les dix semaines précédentes* – le vote du Budget Primitif dans les communes de plus de 3500 hab. (à voter avant le 30 avril) pour informer les élus de la situation financière communale et permettre les discussions sur les priorités et les évolutions possibles.

Le Débat donne lieu à un Rapport d'Orientation Budgétaire transmis au contrôle de légalité avec une délibération, transmise à l'Agglomération et mise à la disposition du public.

Les orientations budgétaires envisagées par la collectivité portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, doivent relater les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre commune et EPCI.

Il précise les engagements pluriannuels envisagés, les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement.

Il précise enfin l'endettement de la commune et les prévisions d'emprunt s'il y a lieu dans le Budget.

# Indicateurs économiques

- **Monde :**

- **Equilibres incertains des perspectives**

- L'économie mondiale semble résister aux différents chocs intervenus depuis le début de l'année, qu'il s'agisse du contexte géopolitique très tendu ou du relèvement des droits de douane américains. L'inflation reste contenue. En Chine la croissance donne des signes de fléchissements.
- Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse. L'incertitude persistante, la montée du protectionnisme et les chocs sur l'offre de main d'œuvre pourraient freiner la croissance. Les vulnérabilités des finances publiques, les corrections possibles sur les marchés financiers et l'érosion des institutions pourraient menacer la stabilité.

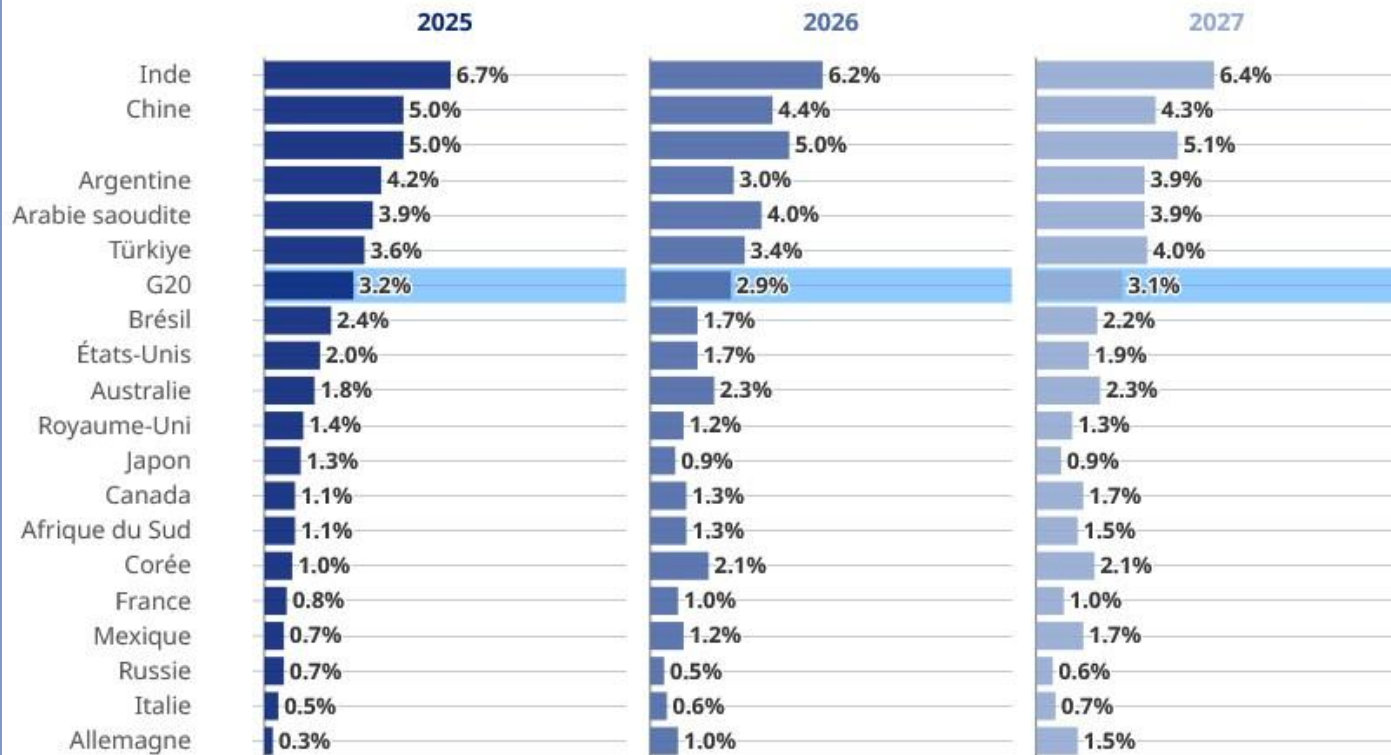
# Indicateurs économiques

## Projections de croissance du PIB réel pour 2025, 2026 et 2027

Glissement annuel, en %

Économies du G20

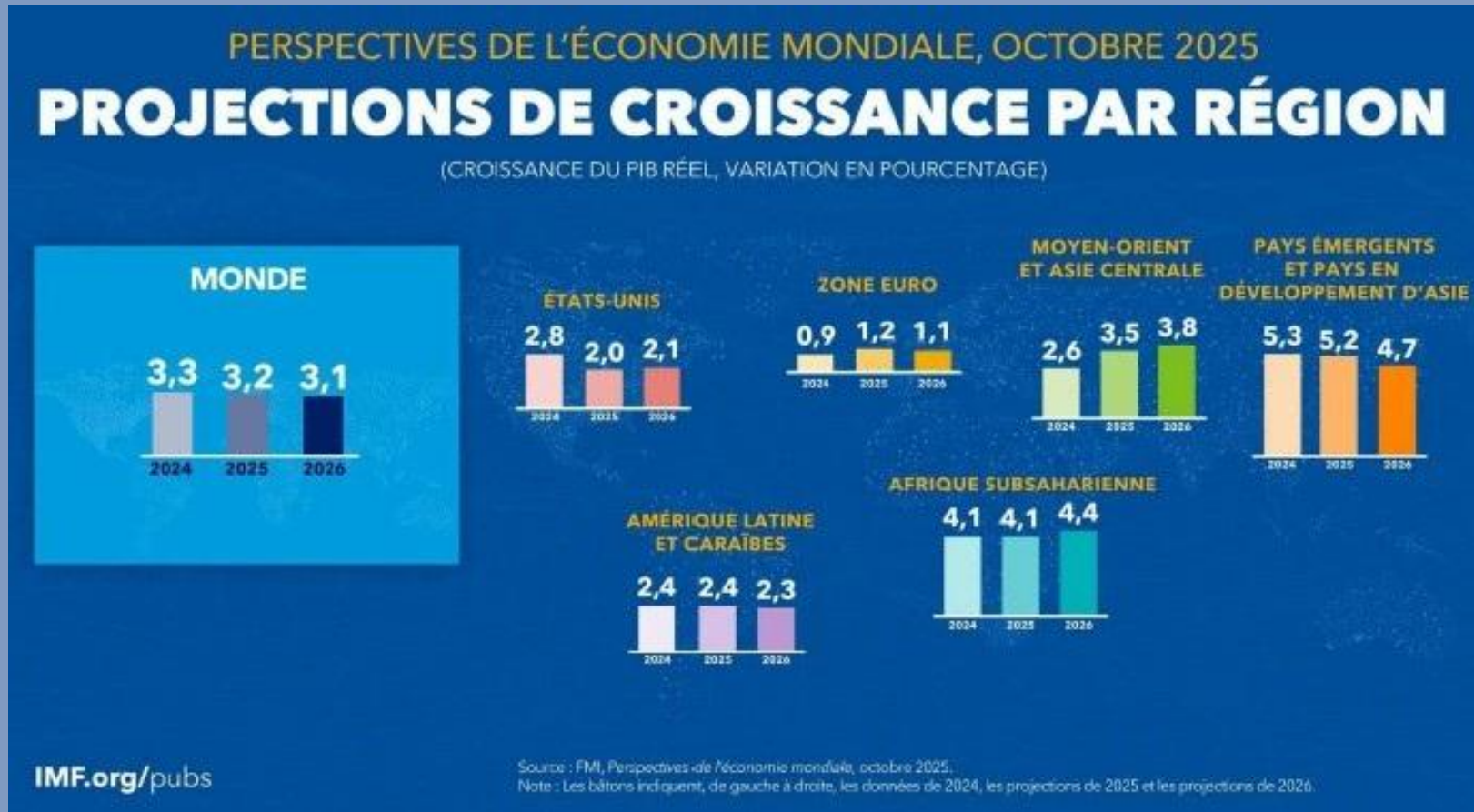
Pays de l'OCDE



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 2025

# Indicateurs économiques

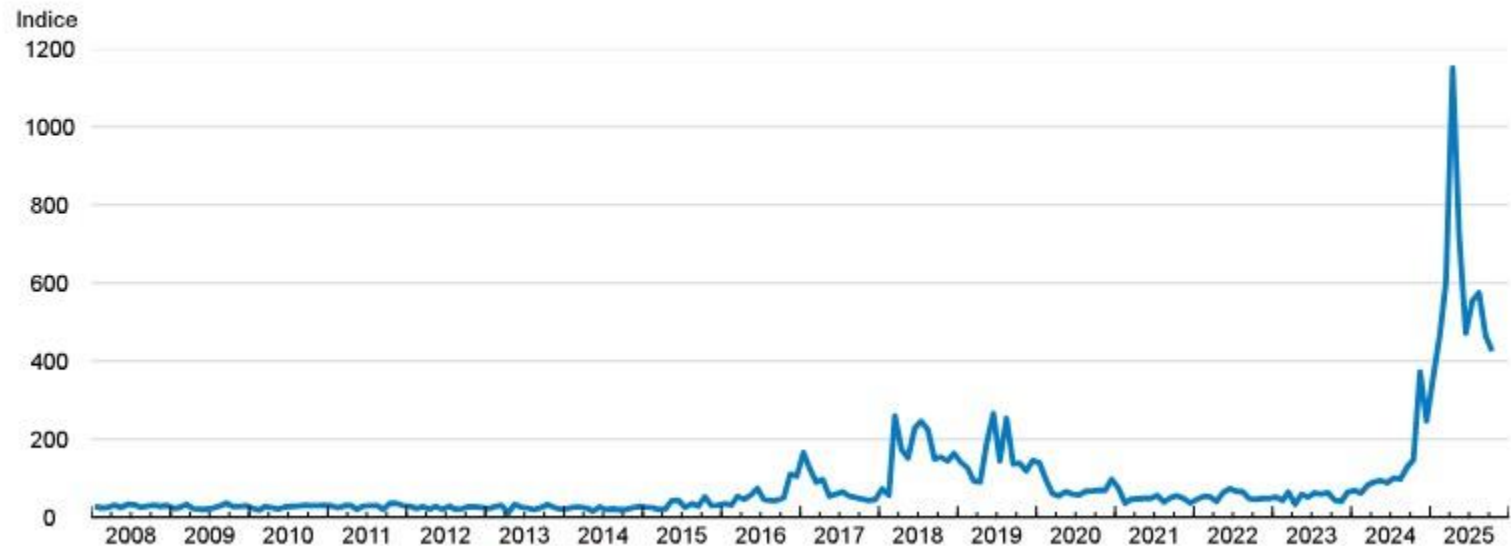
Ci-dessous les projections de croissance



# Indicateurs économiques

Indicateurs de l'O. C. D. E. (Organisation de Coopération et de Développement Economique)

**Graphique 1.23. L'incertitude entourant les politiques commerciales a atteint des niveaux historiquement élevés**

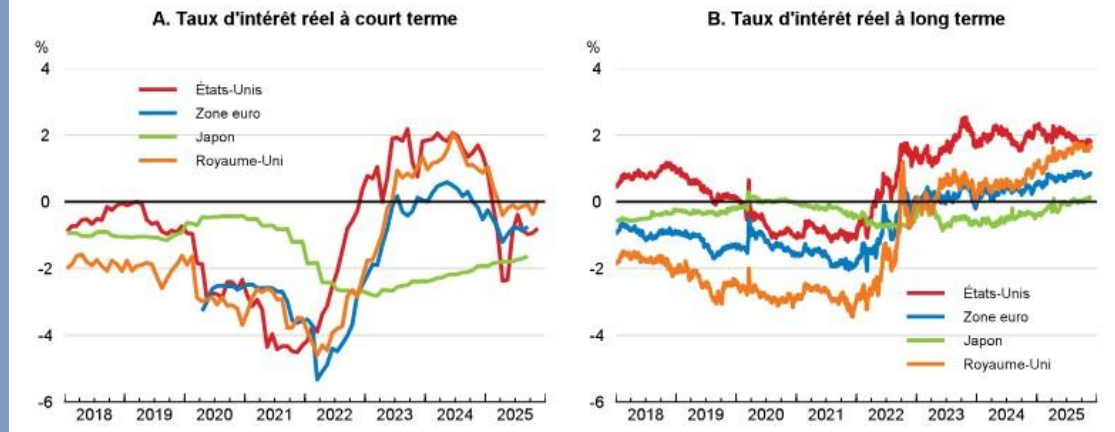


# Indicateurs économiques

Indicateurs de l'O. C. D. E. (Organisation de Coopération et de Développement Economique)

La baisse des taux courts ne se traduit pas dans la partie longue des taux. L'instabilité politique en France ne tend pas à faire baisser les taux actuels.

Graphique 1.30. Les taux d'intérêt réels à court terme ont diminué



## Évolution des taux d'intérêt



# Indicateurs économiques

## Zone euro :

L'activité en zone euro resterait freinée en 2026 par les mesures commerciales américaines et par l'appréciation de l'euro qui affecterait négativement la compétitivité des pays de la zone euro.

Prévisions de croissance mondiale

	Moyenne 2015-2019	2022	2023	2024	2025	2026	2025	2026
					Prévisions DG Trésor		Révisions par rapport à mars 2025	
<b>Croissance mondiale</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>
<b>Économies avancées<sup>a</sup></b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>
Zone euro <sup>b</sup>	2,0	3,6	0,7	0,9	1,3	1,4	0,3	0,3
dont Allemagne	1,8	1,9	-0,7	-0,5	0,2	0,9	0,1	0,3
dont Espagne	2,8	6,2	2,7	3,2	2,8	2,0	0,3	0,2
dont Italie	1,0	5,0	0,8	0,5	0,6	0,8	-0,1	-0,3
Royaume-Uni	2,0	4,8	0,4	1,1	1,2	1,2	0,4	0,2
États-Unis	2,6	2,5	2,9	2,8	1,6	1,5	-0,7	-0,7
<b>Économies émergentes</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,5</b>
Brésil	-0,5	3,0	3,2	3,4	2,1	1,8	-0,3	-0,4
Chine	6,7	3,1	5,4	5,0	4,7	4,0	0,0	-0,4
Inde <sup>c</sup>	6,7	7,6	9,2	6,5	6,3	6,2	-0,2	-0,3
Turquie	4,1	5,5	5,1	3,2	3,0	3,4	0,4	0,0
Commerce mondial en biens <sup>d</sup>	2,8	4,1	-1,8	1,8	2,1	2,3	-1,0	-0,9
Demande mondiale en biens – France	3,3	5,5	-2,3	0,6	2,5	2,1	-0,1	-0,7

Source : Trésor-Eco n° 370 (septembre 2025) – DGT

# Le contexte national

## France: Un difficile équation de redressement des finances publiques

La Direction Générale du Trésor Public indique dans son rapport économique, social et financier pour 2026 que la croissance atteindrait + 1 % tirée par la reprise de la demande intérieure privée avec une inflation n'excédant pas + 1,3 % dans un contexte d'incertitude et d'attentisme des acteurs économiques. La Cour des Comptes précise que les collectivités locales contribuent à la hausse du déficit public total et doivent en conséquence contribuer au redressement des finances publiques (20%) Cette participation que cherche à mettre en place le gouvernement est différemment perçue selon les niveaux de collectivités dont certaines seront plus impactées que d'autres. L'impérieuse nécessité de rétablir la situation des comptes publics impose la participation de toutes les administrations publiques, de manière adaptée à leurs facultés contributives. Elle doit être répartie de manière équitable entre collectivités afin de ne pas remettre en cause des services publics et des politiques publiques essentiels, une difficile équation à la veille des élections municipales et communautaires.

# Loi de finances 2026

Après l'échec de voter la loi de finances dans le délais réglementaires une loi spéciale est votée le 26 décembre 2025 avec un décret d'application du 29 décembre. Le projet de loi de finances pour 2026 reprend le 13 janvier et a été adoptée par l'Assemblée nationale le 29 janvier. Le projet de texte a été présenté au conseil constitutionnel par quatre saisines entre le 4 et 6 février.

Les grandes lignes de la loi de finances pour 2026 prévoient :

- ✓ Maintien du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement : dépenses d'entretien de la voirie, des bâtiments publics et de l'informatique en nuage ;
- ✓ Report à 2032 de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation ;
- ✓ DILICO 2026 : les communes sont exemptées de DILICO pour 2026 ;
- ✓ Suppression de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et création d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLC), un décret doit définir la liste des communes concernées ;
- ✓ Diminution de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDTP) ;

# Loi de finances 2026

Une entrée en vigueur début mars pour les collectivités locales qui ont incontestablement gagné entre le texte initial du Premier ministre et celui du Sénat.

La Dotation Globale de Fonctionnement n'augmentera pas en 2026

La péréquation verticale sera revue avec + 140 M€ pour la Dotation de solidarité urbaine (DSU) et + 150 M€ pour la Dotation de solidarité rurale (DSR).

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la Dotation politique de la ville (DPV) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sont maintenues par rapport au Fonds d'Investissement pour les territoires (FIT) qui ne verra pas le jour.

Une ponction de l'Etat sur les cotisations des collectivités locales au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

# Données financières 2026

## Contexte macro-économique

Croissance France	1,0 %	(source Banque de France)
Croissance Zone €	1,0 %	
Inflation	2,3 %	

## Administrations publiques

Croissance en volume de la dépense publique	0,9 %	(source loi de finances 2026)
Déficit public (% du PIB)	5,0 %	
Dette publique (% du PIB)	118,0 %	

## Collectivités locales

Transferts financiers de l'État	108,10 milliards €
dont concours financiers de l'État	53,5 milliards €
Dont DGF	27,2 milliards €

## Point d'indice de la fonction publique

Valeur mensuelle 4,92 € depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (valeur annuelle de 5 907,34 €) **gel du point**  
Le salaire indiciaire est rattrapé par le SMIC avec la mise en place d'une indemnité différentielle.

# LE PROJET DE BUDGET 2026

**La commune de LAUDUN-L'ARDOISE va élaborer son budget dans un contexte de renouvellement de gouvernance dont les nouveaux élus auront à préparer les projets structurant pour les 6 années à venir.**

**Toutefois ce budget s'inscrit dans le respect de l'intérêt général :**

- Maintien de la qualité des services en faveur de tous les publics ;**
- Amélioration du cadre de vie par un programme d'équipement approprié ;**
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement et optimisation de la dépense publique ;**

# Etat financier de la commune

En 2025 les charges de fonctionnement courant (hors exceptionnelle) ont baissé de 4,8 % et les recettes de fonctionnement ont baissé de 1,3 %.

L'excédent brut courant (équilibre recettes-dépenses hors intérêts) est maintenu suffisant sur la période 2020-2025 avec une hausse régulière sur les trois derniers exercices.

La capacité de désendettement est à 0,2 année en 2025.

# Etat financier de la commune

## Soldes intermédiaires de gestion 2020-2025

<i>en milliers d'euros</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits réels de fonctionnement courant	9 140	9 108	9 532	9 909	10 185	10 069
- Charges réelles de fonctionnement courant	6 934	6 919	7 368	8 150	8 420	8 228
<b>Excédent Brut Courant</b>	<b>2 206</b>	<b>2 189</b>	<b>2 165</b>	<b>1 759</b>	<b>1 764</b>	<b>1 842</b>
Résultat exceptionnel	-411	33	-49	104	-92	-88
Résultat financier	0	0	0	0	0	0
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 795</b>	<b>2 222</b>	<b>2 116</b>	<b>1 863</b>	<b>1 672</b>	<b>1 754</b>
- Intérêts de la dette	129	92	66	49	35	19
<b>= Epargne brute ou capacité d'autofinancement</b>	<b>1 666</b>	<b>2 130</b>	<b>2 050</b>	<b>1 814</b>	<b>1 638</b>	<b>1 735</b>
- Amortissement en capital de la dette	956	792	486	391	405	385
<b>= Epargne nette</b>	<b>710</b>	<b>1 338</b>	<b>1 564</b>	<b>1 422</b>	<b>1 233</b>	<b>1 349</b>
- Dépenses d'investissement hors dette	1 351	1 564	1 231	902	1 713	2 834
+ Recettes d'investissement diverses	258	956	587	428	661	273
+ Utilisation des résultats reportés	383	-730	-920	-949	-182	1 212
<b>= Emprunt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Encours dette au 31/12/N</b>	<b>2 760</b>	<b>1 968</b>	<b>1 482</b>	<b>1 091</b>	<b>686</b>	<b>301</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
<b>Taux d'épargne nette</b>	<b>7,8%</b>	<b>14,7%</b>	<b>16,4%</b>	<b>14,4%</b>	<b>12,1%</b>	<b>13,4%</b>
<b>Résultats cumulés N (hors RAR)</b>	<b>2 875</b>	<b>3 605</b>	<b>4 525</b>	<b>5 474</b>	<b>5 655</b>	<b>4 444</b>

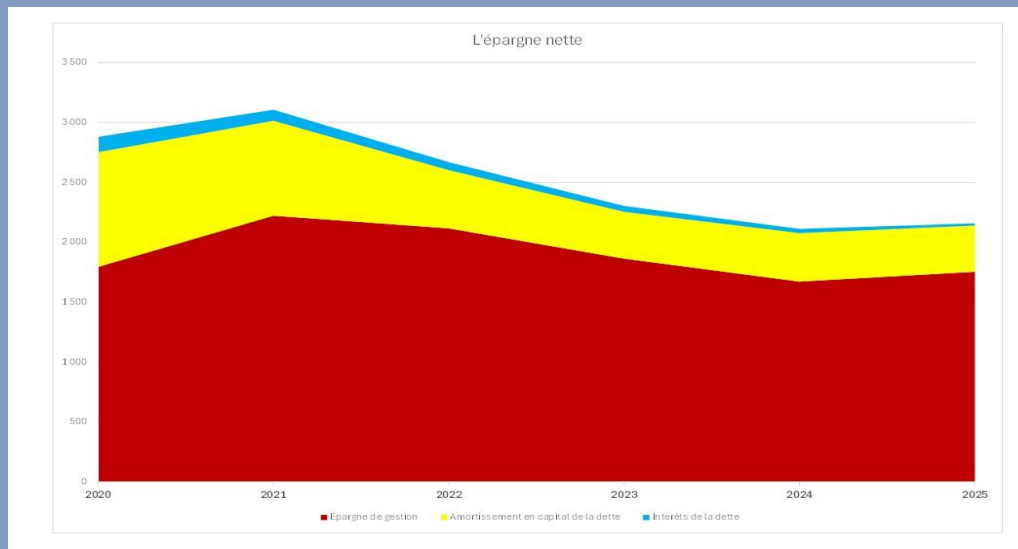
Sur la période 2021-2025, l'épargne nette est restée relativement stable.

L'excédent brut courant s'est bien replié en 2023, mais l'absence de recours à l'emprunt, et donc la réduction des annuités de dette sur la période, ont permis de compenser cette réduction.

La commune bénéficie d'une épargne nette de 13,4%, un niveau élevé et supérieur à la moyenne des communes de moins de 10 000hab (11,7%).

# Etat financier de la commune

Entre 2020 et 2025, les intérêts de la dette diminuent, de même que l'amortissement de la dette,

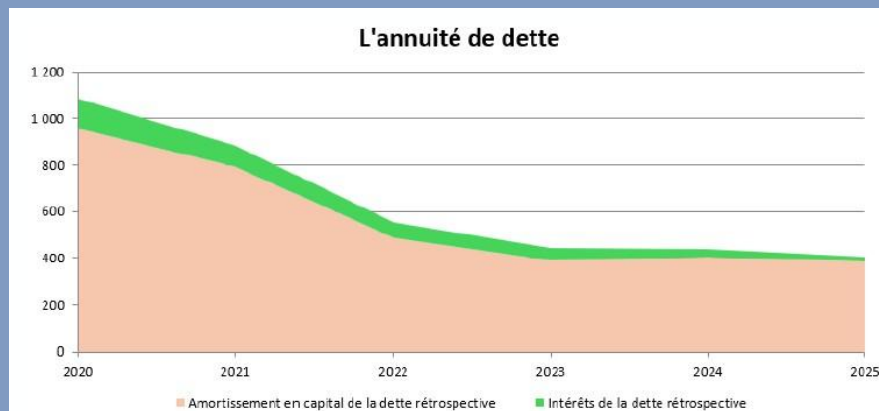


L'épargne nette (zone en rouge) a augmenté sous l'effet de la réduction des annuités de dette, puis baisse progressivement depuis 2022 avec un léger rebond en 2025.

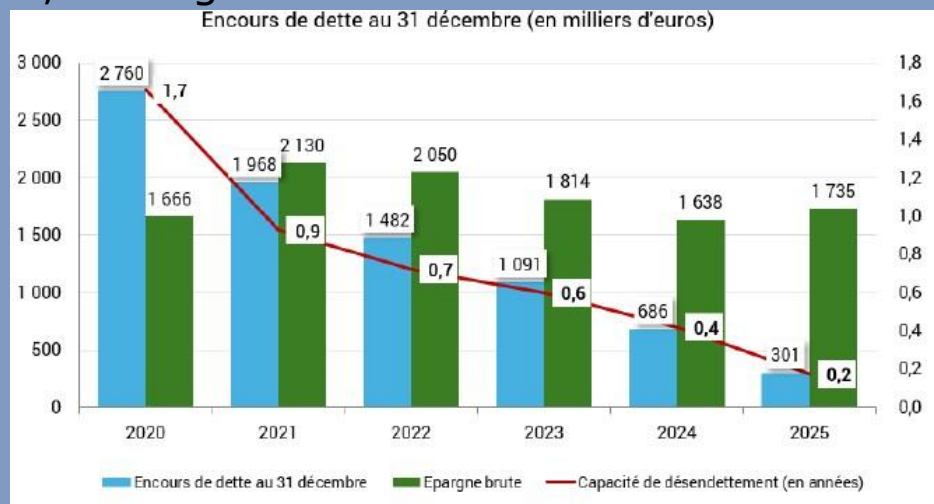
L'épargne de gestion, solde entre recettes et dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette, a baissé sur la période 2020-2024 pour remonter en 2025 (+ 5 %)

# Etat de la dette

Les annuités de la dette sont passées de 1 M€ en 2020 à 0,38 M€ en 2025



Compte tenu de la diminution de l'encours de la dette et de la progression de l'épargne brute, la capacité de désendettement communale est inférieure à 1 an à partir de 2021, témoignant ainsi de la bonne situation financière.



# Charges de personnel

La masse salariale (chapitre 012) représente une part conséquente du budget de fonctionnement soit un ratio de **54,16%** (dépenses nettes du personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement). Le ratio tend à diminuer par rapport à 2024 (54,25 %) et 2023 (54,42%).

Le ratio doit être analysé avec prudence car ce n'est qu'une image relative pour un exercice donné. C'est un rapport entre différentes masses de dépenses qui peuvent varier, notamment par rapport à la gestion prudentielle en lien avec la gestion des risques statutaires (en auto-assurance).

Cette stabilité est liée au report de certains départs à la retraite sur 2025 et 2026 compte tenu de la réforme « gelée » de 2023. La police municipale a vu le recrutement d'un 6<sup>ème</sup> agent. Le service des ressources humaines connaît un changement notable dans sa composition.

# Evolution

L'évolution du poste "charges de personnel **net**" doit être affichée (=chapitre 012 DF moins chapitre 013 RF atténuation de produits) :

4 354 k€ en 2023

4 575 k€ en 2024

Et 4 495 k€ en 2025

Soit une diminution de **1,7 %** par rapport à 2024 malgré le G. V. T. (Glissement Vieillesse Technicité) + 2,24 en 2025 et l'arrivée d'une 6<sup>ème</sup> personne à la police municipale et de la directrice du pôle population (avril 2025).

# Charges de personnel et effectifs

## Evolution des effectifs

Situation au 1er janvier	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Stagiaires / Titulaires	102	99	90	92	92	94
Contractuel CDD	1	2	4	4	4	4
Contractuel CDI	1	1	2	2	2	2
Contractuel droit privé	2	1	0	0	0	0
Collaborateur de cabinet	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAUX</b>	<b>107</b>	<b>104</b>	<b>97</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>101</b>

Le début de l'année 2026 formalise l'arrivée de la nouvelle directrice du pôle population et du recrutement d'une sixième personne à la police municipale. Le « gel » de la réforme des retraites de 2023 aura des effets sur les deux prochaines années.

# Le Résultat 2025

Réalisation	Dépenses (D)	Recettes (R)	Résultat reporté N-1 (RR)	Résultat de clôture (R-D+RR)
Section de fonctionnement	9 000 707,77 €	10 123 870,74 €	4 356 004,05 €	5 479 167,02 €
Section d'investissement	4 761 295,29 €	3 407 852,44 €	317 844,23 €	-1 035 598,62 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement				1 600 259,52 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement				534 200,00 €

- Le résultat reporté en fonctionnement sera de **3 377 508,88 €**
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 2 101 658,14 €

# Orientations sur les charges du personnel

La maîtrise des effectifs a permis de recruter une 6<sup>ème</sup> personne à la police municipale courant 2025. Le nouveau régime indemnitaire de ces agents a été mis en place.

Le service des ressources humaines s'est profondément réorganisé tout au long de cette année 2025 pour arriver à reconstituer une nouvelle équipe qui s'est formée sur la mise en place du nouveau système d'information des ressources humaines. C'est un travail d'investissement notable qui a été fait pour démarrer l'année 2026 avec un nouvel applicatif métier tout en permettant le déploiement de la participation sociale de l'employeur avec une complémentaire santé pour l'ensemble des agents et un niveau de participation élevé.

Le « gel » de la réforme des retraites de 2023 ne devrait pas avoir beaucoup d'impact en 2026 même si quelques départs seront effectifs.

# Autres charges

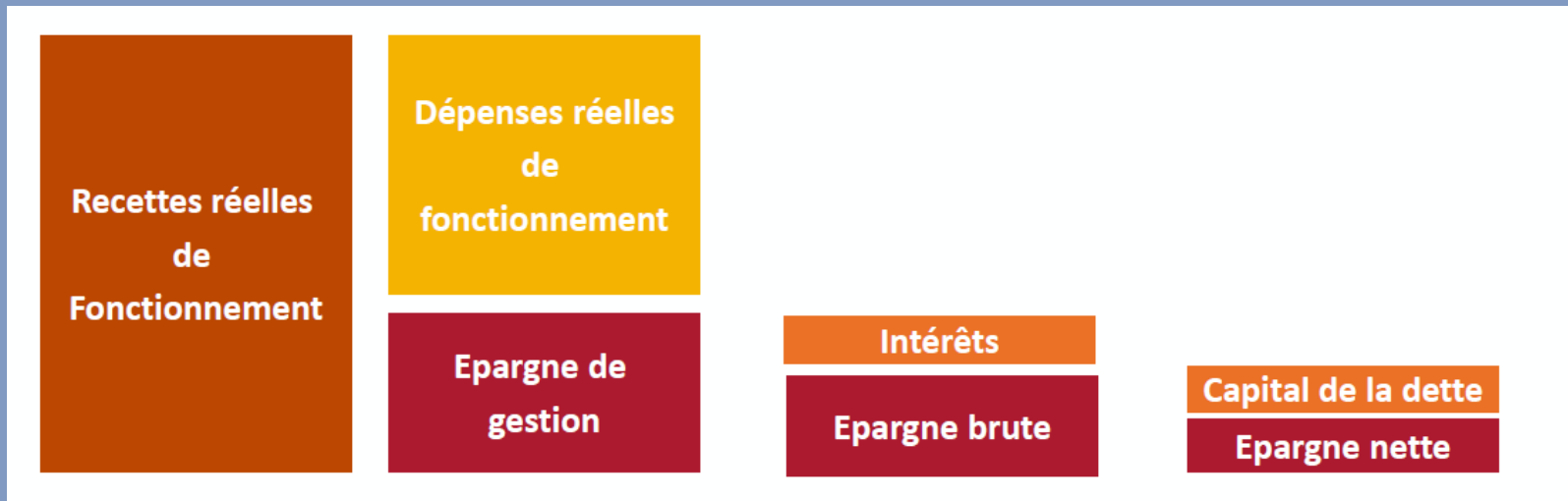
La subvention du CCAS sera exceptionnellement revue à la hausse en 2026 à 220 000 €, pour répondre à l'augmentation notable des actions à conduire et permettre des interventions sociales liées à la précarité énergétique et à l'aide à la cantine ainsi qu'à l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à réaliser pour le début de la nouvelle mandature, ainsi que la mise en place d'un outil numérique de dématérialisation des flux.

Le contingent Incendie passe de 366 159,90 € à 366 154,50 € soit une diminution de 5,40 € par rapport à l'année dernière.

Concernant la ligne de crédits budgétaires obligatoires pour la formation des élus, l'assemblée peut reporter les crédits non consommés de l'exercice N sur l'exercice suivant. Le montant maximum de ces crédits ne peut dépasser 20 % des crédits inscrits des indemnités des élus.

# Recettes

- Les recettes fiscales composent les recettes réelles de fonctionnement et permettent de répondre à l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement en générant une épargne de gestion, une épargne brute et une épargne nette.



- Pour l'exercice budgétaire 2026 cet équilibre budgétaire peut être maintenu sans avoir à recourir à l'augmentation de la fiscalité locale. Il n'y aura donc pas d'augmentation des taux de fiscalité.

# Les Restes à réaliser en 2026

---

Ombrières  
photovoltaïques  
à LASCOURS  
(476 K€)

Logements pour  
médecins Rue  
Albert André

Travaux de la rue  
Joliot CURIE

Amélioration de  
l'éclairage public

Plan Local  
d'Urbanisme  
(cabinet  
PLANED) (40 k€)

Travaux sur  
terrains  
multisports,  
Pumptrack

Travaux de  
Vidéoprotection

Travaux de la  
Maison Albert  
ANDRE

Travaux sur la  
Rue Louis Braille

# INVESTISSEMENT

## Recettes

La taxe d'aménagement en lien avec les autorisations d'urbanisme est estimée à 40 000 €. Cette estimation est très incertaine depuis la réforme mise en place fin 2022 concernant d'une part le fait générateur (DROC => DAACT) et d'autre par le transfert de la gestion (DDTM => DDFIP). Un manque à gagner certain pour les collectivités.

Le Fonds de Compensation de la T. V. A. (FCTVA) 235 463,91 € (en fonction des travaux réalisés en 2024) en investissement et 26 166,20 € en fonctionnement. Cette haute notable (+ 223 %) correspond à une politique d'équipement ambitieuse qui porte ses fruits.

Fonds de concours : les fonds de concours 2022 et 2023 sont engagés sur 2025 et vont apporter près de 120 000 € de recettes. En 2026 ce sont les fonds de concours 2024 et 2025 qui vont être sollicités pour garantir des ressources d'équipement à la collectivité.

# Fin du Débat d'Orientation budgétaire 2026

MERCI DE VOTRE ATTENTION